

# Qui sont les candidats à l'élection française ?

L'élection présidentielle en France approche rapidement. Le premier tour aura lieu dans deux semaines et le deuxième tour aura lieu le 7 mai. Environ 80 candidats ont postulé cette année mais seul 11 candidats ont réussi à obtenir les 500 parrainages nécessaires pour participer au premier tour. Nous avons donc décidé de présenter brièvement le programme de ces candidats.

## Les Indépendants

Cette année les indépendants se présentent comme les véritables outsiders de cette élection. Seul deux candidats indépendants ont reçu suffisamment de parrainages pour se présenter au premier tour et malgré le fait que qu'ils ne soient pas en tête dans les sondages, ils ont su attirer l'attention des médias de par leurs revendications et leur statut d'outsider.



Jacques Cheminade  
Solidarité et Progrès

Ce vétéran de l'élection présidentielle tient les mêmes propos depuis le début de sa campagne. Le candidat de "Solidarité et progrès" souhaite s'émanciper du "sérail politique qui a pactisé avec l'empire de l'argent"<sup>1</sup>. Son programme est court, concis et assez proche des programmes de candidats de gauche. Le point principal de ce programme est la lutte contre l'austérité sociale qui, selon Cheminade, est le résultat des crises créées par "l'économie casino". Cheminade exige d'établir un nouvel accord de Bretton Woods, une séparation bancaire et une planification économique. Il espère ainsi protéger la classe moyenne et les travailleurs.<sup>2</sup> Il s'agit là des trois axes principaux de son programme. Selon le candidat de "Solidarité et progrès", ces réformes devraient entraîner une amélioration générale en termes d'écologie, d'agriculture et dans bien d'autres domaines. Cheminade étant un candidat réputé pour avoir des idées loufoques, les médias n'ont pas tardé à répandre des rumeurs sur les propositions les plus absurdes de ce candidat comme celles concernant l'interdiction de Pokémon Go ou vouloir rendre

---

<sup>1</sup> <http://www.lefigaro.fr/elections/presidentielles/2017/03/31/35003-20170331ARTFIG00234-presidentielle-jacques-cheminade-son-parcours-ses-idees-son-ambition.php>

<sup>2</sup> <http://www.cheminade2017.fr/-Projet-2017->

le chant de chorale obligatoire à l'école. Cependant, cela n'est pas vrai. Son programme inclus même une section detox démentissent ces rumeurs.<sup>3</sup>



### Jean Lassalle

Malgré le fait qu'il soit le vice-président du parti "Modem", Jean Lassalle a décidé de se présenter en tant qu'indépendant. Il a probablement décidé de profiter de la popularité des outsiders, en ce moment. Il est difficile de faire correspondre son programme avec les positions d'autres partis politiques. Lassalle est avant tout un défenseur de la ruralité. Il défend ardemment les communes qui sont, selon le candidat indépendant, à la base de l'état qu'il veut reconstruire. Lassalle souhaite, tout d'abord, mettre en place un service civique pour tous les Français. La reconstruction de l'état doit également reposer sur l'éducation. Sur ce plan, Lassalle souhaite développer l'apprentissage et mettre en place un système scolaire proche de celui de Jules Ferry.<sup>4</sup>

Il s'agit donc d'un candidat qui se focalise sur le plan local. Cela pourrait lui donner un appui inattendu, à ce niveau, surtout dans les zones rurales

**Michelle Olguin**

Nous vous rappelons que nous présentons que brièvement ces candidats et nous vous encourageons donc d'aller voir les programmes qui vous semblent les plus pertinents. Nous, vous encourageons aussi, si vous êtes Français, à aller voter non seulement aux élections présidentielles mais aussi aux élections législatives qui auront lieu le 11 juin 2017. Vous pouvez encore vous inscrire pour voter en 2017 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : Jeune ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1er mars et le jour de l'élection, personne qui déménage pour des motifs professionnels et fonctionnaire admis à la retraite après le 1er janvier, Militaire rentrant à la vie civile après le 1er janvier, Acquisition de la nationalité française après le 1er janvier, Recouvrement de l'exercice du droit de vote après le 1er janvier.

Liens pour s'inscrire : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024>

---

<sup>3</sup> <http://www.cheminade2017.fr/-Detox-58->

<sup>4</sup> <http://jeanlassalle2017.fr>